



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

*Présenté en séance du Conseil d'Administration du 7 Mars 2023*

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

# Dispositions réglementaires

Le DOB constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'un rapport qui doit comporter :

les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre

la présentation des engagements pluriannuels ;

les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement

L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.



# SECTION DE FONCTIONNEMENT

## DEPENSES

Le Centre Communal d'Action sociale prendra notamment en charge pour l'exercice 2023 :

- **41 000 €** - Les secours incluant notamment les bons d'alimentation, bons aux bénéficiaires du R.S.A, secours spécifiques, bons de Noël pour les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, la prime aux bacheliers pour les familles en difficulté,
- **23 330 €** - Charges à caractère général dont 12 000 € pour l'organisation des repas et manifestations organisés par le C.C.A.S,
- **98 700 €** - Charges de personnel



## SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Les recettes du CCAS seront les suivantes :

- Une augmentation de la subvention communale **de 14 000 €** soit **134 000 €** afin d'équilibrer le budget communal et de compenser la suppression du reversement du tiers des produits des concessions,
- La subvention départementale estimée à 1 500 € pour le traitement des dossiers d'aides sociales.

## COMPTES ADMINISTRATIF 2022 ET PROJET DE BUDGET 2023

## SYNTHESE

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023			RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
002	Résultat reporté				002	Résultat de fonctionnement reporté		31 884,93 €
011	Charges à caractère général	13 664,19 €	23 330,00 €		013	Atténuations de charges	325,00 €	
012	Charges de personnel	86 561,78 €	98 700,00 €		70	Produits des services et ventes diverses	16 826,00 €	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	26 187,15 €	49 093,45 €		74	Dotations	121 475,00 €	135 500,00 €
					75	Autres produits de gestion courante	2 418,21 €	
67	Charges exceptionnelles	- €	1 000,00 €		77	Produits exceptionnels	1 972,72 €	
68	6817 - Provisions	- €			7817	Reprise de provisions	995,75 €	264,38 €
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>126 413,12 €</b>	<b>172 123,45 €</b>			<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>144 012,68 €</b>	<b>172 384,93 €</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		227,00 €
	<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>600,40 €</b>	<b>488,48 €</b>			<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>227,00 €</b>	<b>227,00 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>127 013,52 €</b>	<b>172 611,93 €</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>144 239,68 €</b>	<b>172 611,93 €</b>
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023			RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023
001	Résultat reporté				001	Solde d'exécution de la SI reporté		5 554,05 €
RAR	Restes à réaliser	- €	500,00 €		10	Dotations, fonds divers et réserves		
16	Emprunts et dettes assimilés	120,00 €	5 815,53 €		10222	FCTVA		
20	Immobilisations	- €			16	Emprunts et dettes assimilés	60,00 €	500,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	5 000,00 €		27	Autres immobilisations financières		5 000,00 €
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>120,00 €</b>	<b>11 315,53 €</b>			<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>60,00 €</b>	<b>11 054,05 €</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	227,00 €		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
	<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>227,00 €</b>	<b>227,00 €</b>			Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
						<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>600,40 €</b>	<b>488,48 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>347,00 €</b>	<b>11 542,53 €</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>660,40 €</b>	<b>11 542,53 €</b>



## SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2023, une enveloppe 11 315 € est prévue en dépenses d'investissement.

Elle pourra permettre l'achat de mobiliers ou de matériels informatiques pour le foyer des anciens ainsi que l'octroi de secours sous forme de prêts, si nécessaire.



## SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023			RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023
001	Résultat reporté				001	Solde d'exécution de la SI reporté		5 554,05 €
RAR	Restes à réaliser	- €	500,00 €		10	Dotations, fonds divers et réserves		
16	Emprunts et dettes assimilés	120,00 €	5 815,53 €		10222	FCTVA		
20	Immobilisations	- €			16	Emprunts et dettes assimilés	60,00 €	500,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	5 000,00 €		27	Autres immobilisations financières		5 000,00 €
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>120,00 €</b>	<b>11 315,53 €</b>			<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>60,00 €</b>	<b>11 054,05 €</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	227,00 €		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
	<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>227,00 €</b>	<b>227,00 €</b>			Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,40 €	488,48 €
						<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>600,40 €</b>	<b>488,48 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>347,00 €</b>	<b>11 542,53 €</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>660,40 €</b>	<b>11 542,53 €</b>